Politique vaudoise

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1265

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Union de la gauche au conseil d'Etat: du virtuel au symbolique

Dans le dernier numéro de DP, AG défendait la thèse que la nouvelle majorité du Conseil d'Etat, jamais expérimentée, impliquait aussi une nouvelle discipline du parti socialiste placé en position centrale. Autre approche.

(*gs*) Les écoliers vaudois préparent leurs cartables, et les conseillers d'Etat leur programme politique; celui-ci devrait porter l'étiquette de la majorité de gauche. Jusqu'à maintenant, avant que l'été n'interrompe les ardeurs partisanes, on aurait pu dire: «majorité de gauche, où ça?» Ce sont plutôt les crispations par conférences de presse interposées qui ont prévalu.

Car cette majorité de gauche, dont on attend tant de choses, est composée de ce qu'on appelle avec pudeur, et depuis que les combats idéologiques se sont atténués, des sensibilités différentes. L'austérité discrète de l'écologiste Philippe Bieler contraste avec l'éloquence pastorale de Josef Zisyadis, la force tranquille de Daniel Schmutz avec l'habileté élégante de Jean Jacques Schwaab.

Un début difficile

Or, certainement malgré eux, les quatre conseillers d'Etat sont bel et bien responsables, mandatés par leurs partis et par le vote populaire pour être porteurs du changement. Si l'addition des différences ne crée pas l'unité, la simple logique mathématique impose une nouvelle donne qu'on ne peut ignorer. Ce n'est pas le conseiller d'Etat Zisyadis qui incarne à lui tout seul le choix populaire, mais bien la somme un peu dépareillée de ces «sensibilités différentes» qui composent la majorité de gauche.

En ce sens, la collaboration début juillet a bien mal commencé: par un projet RMR progressiste, d'abord, et qui pourtant divise les conseillers d'Etat Bieler et Zisyadis, face à une droite qui, comme d'habitude est unie dès qu'il s'agit de combattre une amélioration des solidarités; un projet de loi fiscale ensuite qui reprend en grande partie les propositions de Veillon, mais qui prévoit l'harmonisation fiscale répartie sur quatre ans; projet qui suscite l'ire de la droite, et la déception de la gauche; sans parler des maladresses de communication du département des Finances, qui a présenté les projections de hausse de 2% du taux d'imposition comme un élément du projet fiscal. Enfin, la présentation d'un programme de législature pour les deux prochaines années qui ne tient pas compte de la nouvelle configuration politique a donné l'impression que le Conseil d'Etat refusait de s'y adapter.

Mais la partie est loin d'être terminée; au contraire, les négociations au sein du collège, la défense des projets devant le Grand Conseil sous la salve des amendements, et les règlements d'application permettront de mesurer le degré de cohésion de cette nouvelle majorité; c'est à cette aune-là que la population pourra évaluer la marge de manœuvre des conseillers d'Etat de gauche, mais surtout leur capacité, et leur volonté à la transformer. Au-delà des contraintes et des limites imposées par la majorité bourgeoise au Grand Conseil, au-delà de la menace de la sanction populaire, il y aura des symboles politiques qu'on ne pourra sacrifier. Quelques exemples:

- dans le projet RMR, la durée de l'aide au RMRiste ne devrait pas être remise en cause;
- dans le projet fiscal, la hausse de 2% du taux d'imposition fiscale devrait rester au rayon des mauvais souvenirs;
- le quotient familial, qui, malgré son nom prometteur, avantage les revenus supérieurs devrait rapidement se voir remplacer par un autre système de calcul.

Echéancier

Enfin, la discussion du budget en novembre 1997 donnera l'occasion aux conseillers d'Etat de montrer leur indispensable différence; il sera dès lors important que le gouvernement fasse des propositions rapidement applicables et qui respectent le contenu de la plate-forme commune: l'engagement d'une quinzaine d'experts fiscaux pourrait être une mesure symboliquement parlante, comme la transformation du système des allocations familiales, ou la prise en charge à 100% de l'enveloppe des assurances sociales.

Les débats qui vont jalonner l'automne politique seront certes significatifs sur la force d'opposition du Grand Conseil et le relais qu'il peut trouver dans la population. Mais les conseillers d'Etat de la majorité de gauche ont l'avantage sur celui-ci de pouvoir faire connaître leurs objectifs et orientations concertés par voie de presse, par la discussion avec les milieux associatifs ou par la rencontre avec la population.

De plus, ils peuvent toujours, en cas de blocage législatif, retirer un projet de loi gouvernemental et lui préférer le status quo. Il y a là pour le Conseil d'Etat à la fois un véritable outil de négociation et à la fois la garantie de ne pas voir ses projets dénaturés; le Grand Conseil devra en tenir compte dans ses discussions. ■